

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 novembre 2022

**Rapporteur :
Madame Véronique
PLOUHINEC**

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 09/11/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/11/2022 (accusé de réception du 09/11/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Avenants 2022 aux conventions de fonctionnement entre Quimper Bretagne Occidentale et les crèches associatives

Modification des subventions de fonctionnement versées par Quimper Bretagne Occidentale (QBO) aux crèches associatives suite à la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère et QBO en 2022

En 2022, Quimper Bretagne Occidentale contractualise une convention territoriale Globale avec la CAF du Finistère. Cette convention modifie les modalités de financements des crèches associatives « Les Bons Petits diables » de Quimper et « Les P'tits Lutins » d'Ergué-Gabéric. Les financements « bonus territoire » perçus par les partenaires associatifs sont redistribués à partir des subventions Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) auparavant perçus par QBO. En conséquence, les crèches associatives ont reçu pour 2022, le bonus territoire lié à la CTG.

Les avenants ont pour objet de modifier le montant de la subvention de fonctionnement de la crèche « Les Bons Petits Diabes » de Quimper et de la crèche « Les P'tits Lutins » d'Ergué-Gabéric pour l'année 2022. L'aide financière de QBO versée sur le premier semestre 2022 correspond au montant prévu pour 2022 moins le montant versé par la CAF. Il n'y aura donc pas d'autre versement par QBO au titre de l'année 2022.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer les avenants aux conventions passées entre Quimper Bretagne Occidentale et les crèches associatives « Les Bons Petits diables » de Quimper et « Les P'tits Lutins » d'Ergué-Gabéric.